

BELGIUM

(Fédération Wallonie-Bruxelles)

Le développement de la communauté « Décolâge ! » : une stratégie pour réduire l'échec scolaire dans l'enseignement pré-scolaire et les deux premières années de l'enseignement fondamental

Introduction

Le système scolaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles est un des systèmes scolaires dans lequel l'usage du redoublement est parmi le plus important au monde. A 15 ans, 46% de nos élèves ont répété au moins une fois une année de leur cursus scolaire. Cette « pratique pédagogique » représente un coût financier énorme pour le système, mais également un coût humain tant pour les élèves et les enseignants qui souffrent de cette mise en échec et de cette difficulté à gérer l'hétérogénéité des parcours scolaires par d'autres pratiques pédagogiques. Cette pratique du redoublement (appelé également maintien) est déjà utilisé en 3^e maternelle, c'est-à-dire avant même l'entrée dans l'enseignement obligatoire. C'est à partir de ce constat que la Ministre de l'enseignement obligatoire a développé le projet « Décolâge ! », objet de cette note.



... au bénéfice des enfants de 2.5 ans à 8 ans et des adultes qui les entourent...

Le développement de la communauté « Décolâge ! » vise à mobiliser tous les adultes qui entourent les enfants et susciter chez chacun une réflexion approfondie sur la mise en œuvre d'alternatives crédibles au maintien et au redoublement de 2,5 à 8 ans, c'est-à-dire dans les premières années de l'enseignement fondamental. Il s'agit d'éviter que le redoublement soit la solution du 30 juin, le constat d'impuissance lorsqu'il n'y a plus rien à faire, en adoptant une posture où l'évaluation est un diagnostic au service de pratiques pédagogiques différenciées, durant l'année scolaire.

Mais afin de ne pas laisser l'enseignant seul face à cet enjeu difficile, « Décolâge » promeut une démarche collaborative, au sein de l'équipe pédagogique, avec le soutien du chef d'établissement, en collaboration avec le centre PMS, avec l'aide des conseillers pédagogiques, et la mise à disposition de différentes

ressources : une offre de formation, une plate-forme interactive d'échanges de pratiques, des dispositifs de compagnonnage et l'implication de partenaires externes à l'école.

1. Objectifs

Si l'objectif final du projet « Décolâge ! » est de réduire progressivement et de manière durable les maintiens en 3^{ème} maternelle et les redoublements en 1^{ère} et 2^{ème} années primaires, l'idée centrale du projet est que cela ne se fera qu'en développant des pratiques alternatives qui se substituent de manière crédible au maintien ou au redoublement.

Dans « Décolâge ! », le développement de pratiques alternatives ne visera pas de changer de regard sur l'enfant pour ensuite changer les pratiques, mais davantage de changer les pratiques pédagogiques pour ensuite faire évoluer le regard sur l'enfant.

Ces objectifs seront atteints en mobilisant tous les acteurs concernés, chacun à son niveau d'action et de décision, comme partenaires de travail et coresponsables. Dans tout système d'actions, à plus forte raison dans un système éducatif, il doit exister un cadre qui définit les missions de ses agents. Ce cadre, en Fédération Wallonie-Bruxelles, est constitué de différents décrets qui permettent à chaque acteur de cerner son rôle dans l'Institution : celui des membres des équipes pédagogiques l'est via le décret « Mission » ; celui des membres de l'Inspection ou des Cellules de Soutien et Conseil pédagogique par le décret relatif à leurs missions. Pour que le système fonctionne, il faut une articulation harmonieuse entre les rôles de chacun. Que chacun se saisisse pleinement de son propre métier, et donc de l'espace de liberté qui lui est ainsi conféré tout en acceptant l'autre comme partenaire et coresponsable du fonctionnement du système. C'est cet espace, dans le cadre tel qui existe en Fédération Wallonie – Bruxelles, que le développement de la communauté « Décolâge ! » veut aider à investir.

2. 'Leadership' et Partenaires

Bien que le développement de la communauté « Décolâge ! » soit piloté par le Cabinet de la Ministre de l'enseignement obligatoire, Marie-Dominique Simonet, et par l'Administration générale de l'enseignement et de la recherche scientifique, ce projet se mène en partenariat avec tous les acteurs, aux différents niveaux du système scolaire.

- Les acteurs locaux : c'est-à-dire tous les adultes qui entourent les enfants de 2.5 à 8 ans : enseignants maternels et primaires, directeurs, agents des centres PMS, ou tout autre intervenant qui collabore avec les équipes éducatives au sein des écoles, en prise directe avec les enfants.
- Les acteurs intermédiaires, en appui aux acteurs locaux : conseillers pédagogiques, membres de l'inspection, formateurs qu'il s'agisse de la formation continuée ou de la formation initiale, pour soutenir les équipes de terrain, pour relayer la dynamique ;

- Les acteurs globaux : l'Administration et le Gouvernement pour assurer l'articulation des moyens et des ressources, l'adaptation des textes si nécessaire, bref le pilotage du projet en parfaite osmose avec les acteurs locaux et intermédiaires.

3. Stratégies et activités

Insuffler, faire émerger, propager, accompagner, ajuster sont donc les mots d'ordre qui guident le développement de la communauté « Décolage ! ». Tout comme valoriser et soutenir tout ce qui se fait déjà, en tenant compte des réalités locales, en partant de ce qui se vit, y compris les difficultés.

Il s'agit néanmoins de soutenir les équipes éducatives en fédérant les ressources matérielles et humaines existantes.

Différents moyens d'action sont mobilisés au service du projet « Décolage ! » qui sont complémentaires mais ne doivent pas nécessairement toutes être activées au sein d'une même école. Les formes de soutien choisies seront notamment fonction des réalités locales et des besoins de l'équipe.

1. **Une formation de type hybride** (2 jours en présentiel et 1 jour à distance, avec soutien sur une plateforme virtuelle interactive), dans laquelle les participants doivent s'inscrire par équipe de 3 ou 4 membres du personnel enseignant d'une école : un enseignant de 3e maternelle, un enseignant de 1re ou 2e primaire, le chef d'établissement et/ou un agent du centre psycho-médico-social attaché à l'école. La formation a pour objet le développement de pratiques pédagogiques alternatives au maintien et au redoublement.
2. **Le compagnonnage**, en activant la possibilité du décret « formation en cours de carrière » d'utiliser une forme particulière de formation : le compagnonnage, ou comment prendre du temps pour aller découvrir des pratiques et des organisations pédagogiques particulières.
3. **Des pages internet** sur www.enseignement.be/decolage afin de diffuser toute information utile sur le projet ainsi que des ressources pour la mise en projet.
4. **Un environnement numérique de travail** que les équipes éducatives pourront alimenter avec leurs propres ressources ou outils créés et testés dans chaque école, afin de les mettre à disposition de l'ensemble des équipes, et sur lequel elles pourront échanger leurs expériences. Elles y trouveront également les ressources et outils utiles, mis en ligne par l'Administration de l'enseignement.
5. **Le partenariat avec une fondation (la Fondation Roi Baudouin) sur le thème « Ecoles maternelles et familles défavorisées »** qui propose à 40 écoles maternelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles engagées dans le projet « Décolage » de participer à un programme d'échange d'expériences et de réflexions sur le thème des relations avec les familles issues de milieux précarisés et/ou d'origine étrangère, au travers de 3 jours d'intervision et de supervision.
6. **Le soutien d'un conseiller pédagogique**, cadres intermédiaires (dépendants des réseaux d'enseignement), dans les différentes démarches engagées par les enseignants, et sous la coordination du chef d'établissement.

Afin de garantir à la fois l'information à tous les acteurs impliqués, ainsi que le suivi étroit du développement de la communauté « Décolâge ! », trois dispositifs ont été mis en place :

1. **Un comité opérationnel**, le « Coopère ! » qui, dans des réunions mensuelles, et en rassemblant les représentants de l'Administration, du Cabinet de la Ministre, des Réseaux, de l'Institut de formation en cours de carrière, prend les décisions utiles à l'opérationnalisation des activités de la communauté « Décolâge ! »
2. **Un comité de pilotage**, le « Copilote ! » qui, par 3 réunions annuelles, et en rassemblant les membres du « Coopère ! », ainsi que des représentants des syndicats enseignants, des associations de parents, de la Fondation Roi Baudouin et du Ministre de l'enseignement supérieur, prend des décisions stratégiques et d'orientation de la communauté « Décolâge ! »
3. **La subvention d'une équipe de recherche** qui a pour objectif, en opérant un suivi organisationnel et institutionnel de la communauté « Décolâge ! », d'identifier les conditions propices aux changements de pratiques pédagogiques.

4. Ressources

Très peu de ressources financières supplémentaires sont mobilisées pour la communauté « Décolâge ! », puisque la philosophie de ce projet est de mobiliser tous les acteurs dans leur fonction et leurs missions. Les moyens supplémentaires mobilisés le sont principalement pour la subvention des équipes de recherche, avec un budget d'environ 100 000 euros par équipe de recherche et par an.

5. Calendrier du développement

L'exploration scientifique de la problématique du maintien et du redoublement, qui a été le préalable au développement de la communauté « Décolâge ! » a commencé durant l'année scolaire 2010-2011, et s'est poursuivie pendant l'année 2011-2012. Le lancement de la communauté « Décolâge ! » a eu lieu en mars 2012, et les premières actions sur le terrain ont pris place depuis septembre 2012.

Il est donc encore beaucoup trop tôt pour envisager les bénéfices du développement de la communauté « Décolâge ! » sur les résultats des élèves, et sur l'usage du maintien et du redoublement.

Il est également encore trop tôt pour en envisager les effets sur les pratiques pédagogiques enseignantes.

Par contre, on peut à la date d'aujourd'hui témoigner de la dynamique à l'œuvre :

- Près de 160 établissements et 45 centres psycho-médico-sociaux se sont engagés dans la communauté « Décolâge ! », et l'on espère bien en voir encore augmenter le nombre dans les mois qui viennent. On pourrait ainsi atteindre avant la fin de l'année scolaire une participation de 10% des établissements et de 30% des centres PMS.

- 500 personnes, appartenant à 140 établissements et 45 centres psycho-médico-sociaux participent à la formation de type hybride.
- Les coordinateurs des conseillers pédagogiques des Réseaux d'enseignement s'impliquent fortement dans la communauté « Décolâge ! » et adhèrent avec enthousiasme à sa démarche.
- L'Inspection générale indique également son enthousiasme pour le projet.
- Les syndicats enseignants marquent un intérêt certain pour la démarche et signalent qu'ils n'ont aucun écho négatif venant du terrain.

Par ailleurs, il est évident que le développement de la communauté « Décolâge ! » doit se poursuivre pendant l'année scolaire 2013-2014, et si possible les années suivantes, si le prochain Ministre de l'enseignement obligatoire et l'Administration de l'enseignement poursuivent leur engagement dans ce projet.

Sans présager du succès de la dynamique qui s'enclenche, il nous apparaît que la démarche participative et systémique du projet, tout en apportant des ressources et un guidage pédagogique étroit, sont la source de l'enthousiasme qu'il provoque. De plus, l'accent porté dans ce projet au soutien des enseignants dans ce qui fait le cœur de leur métier est très souvent souligné comme étant l'originalité et la qualité de la communauté « Décolâge ! ».

L'enthousiasme de cette période de naissance de la communauté « Décolâge ! » ne nous empêchera pas d'être très vigilants aux obstacles qui pourraient surgir, n'étant pas ignorants du fait qu'un tel processus risque de confronter les différents acteurs de la communauté « Décolâge ! » aux difficultés du travail collaboratif, à la définition des champs de compétence de chacun, en respect de ses missions.